

Insee Analyses

Hauts-de-France

N° 114

Novembre 2020



Près de 110 000 seniors dépendants en plus d'ici 2050

En 2050, si les tendances démographiques se poursuivaient, 1 912 300 seniors âgés de 60 ans ou plus vivraient dans les Hauts-de-France, soit 572 600 de plus qu'en 2015. Cette hausse serait une conséquence de l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom mais aussi de l'allongement de l'espérance de vie à 60 ans. Les seniors représenteraient alors 31,7 % de la population régionale. Le vieillissement y serait toutefois moins marqué qu'en France métropolitaine. Parmi ces seniors, 338 800 seraient dépendants, soit 109 400 de plus qu'en 2015 (+ 48 %). En 2015, 18,5 % des seniors dépendants sont hébergés en institution. Si aucune place n'y était créée d'ici 2050, le nombre de seniors dépendants vivant à domicile augmenterait fortement et les seniors sévèrement dépendants occuperaient deux tiers des places en institution.

Solène Hilary, Marie-Michèle Legrand, Laurence Pen, Insee Hauts-de-France

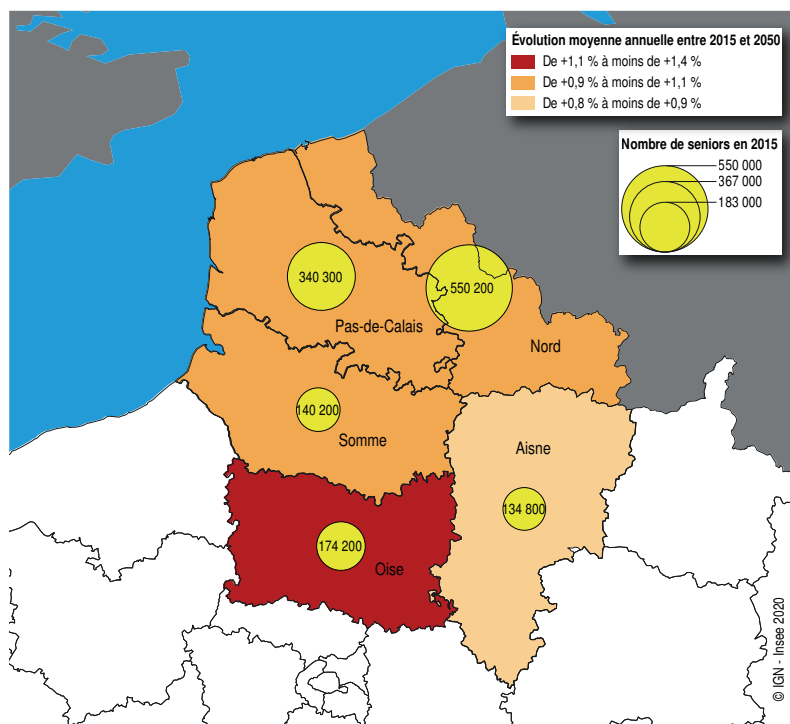
Le vieillissement de la population est un enjeu majeur, avec l'arrivée aux âges élevés des générations du baby-boom et l'allongement de l'espérance de vie. Estimer les évolutions de la population des personnes âgées (*définitions*) permet d'anticiper les politiques publiques visant à développer l'offre qui leur est destinée (prestations humaines, matérielles et financières), en particulier pour prendre en charge et accompagner ceux en situation de dépendance.

Les Hauts-de-France sont la région métropolitaine la plus jeune derrière l'Île-de-France. 22,3 % de la population y est âgée de 60 ans ou plus en 2015, contre 24,7 % en France métropolitaine. Ce taux de seniors est assez faible dans le Nord (21,1 %), l'Oise (21,2 %) et le Pas-de-Calais (23,2 %), tandis qu'il est proche du niveau national dans la Somme (24,4 %) et l'Aisne (25,0 %).

Le nombre de seniors est important. En 2015, 1 339 700 personnes âgées de 60 ans ou plus résident dans les Hauts-de-France. Parmi eux, 4 seniors sur 10 habitent dans le Nord et 1 sur 4 dans le Pas-de-Calais (*figure 1*).

1 Une forte hausse du nombre de personnes âgées dans l'Oise d'ici 2050

Nombre de personnes âgées en 2015 et évolution moyenne annuelle en % entre 2015 et 2050



Note de lecture : en 2015, 174 200 seniors vivent dans l'Oise. Leur nombre augmenterait en moyenne de 1,4 % par an entre 2015 et 2050.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes.

Nord
Le Département

Pas-de-Calais
Le Département

Insee

572 000 seniors de plus d'ici 2050

En 2050, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (*méthodologie*), il y aurait 1 912 300 seniors dans la région, soit 572 600 de plus qu'en 2015. Les seniors y représenteraient alors 31,7 % de la population. Avec une hausse du nombre de seniors de 43 % par rapport à 2015, le vieillissement serait moins marqué qu'en France métropolitaine (+ 49 %). En 2050, 48 % des seniors de la région auraient 75 ans ou plus, contre 35 % en 2015.

Cette forte hausse du nombre de seniors s'explique principalement par l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom aux grands âges et par l'allongement de l'espérance de vie notamment à partir de 60 ans (*définitions*). Celle-ci atteindrait 26,1 ans en 2050 pour les hommes (soit + 5,6 ans par rapport à 2015) et 29,1 ans pour les femmes (+ 3,7 ans). Les écarts entre femmes et hommes continueraient ainsi à décroître progressivement du fait de la convergence des modes de vie (activité professionnelle, comportements à risques, etc.).

L'Oise est le département où le vieillissement de la population serait le plus important (+ 60 % de seniors entre 2015 et 2050) tandis qu'il serait moins marqué dans l'Aisne (+ 32 %). Le Nord (+ 229 400 seniors) et le Pas-de-Calais (+ 140 600) seraient les départements où les effectifs de seniors augmenteraient le plus.

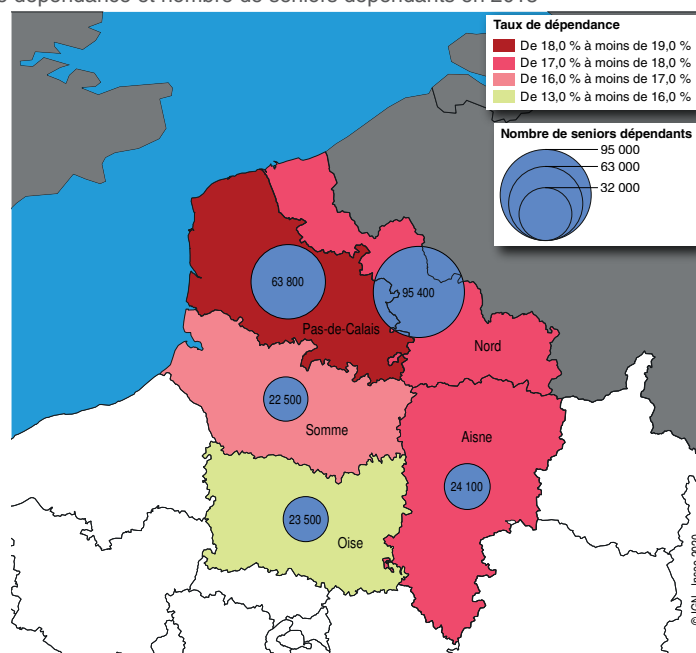
Des seniors plus dépendants dans la région

En 2015, 17,1 % des seniors sont dépendants (*définitions*) dans la région. Ce taux est 1,4 point plus élevé qu'en France métropolitaine, bien que les seniors y soient plus jeunes. Parmi ces 229 300 seniors dépendants, 27,4 % sont en situation de dépendance sévère (soit 62 900 seniors). La dépendance touche plus fortement les plus âgés (33,5 % des 75 ans ou plus sont dépendants contre 8,2 % des 60-74 ans) et les femmes (19,8 % contre 13,6 % chez les hommes). Cela s'explique notamment par leur espérance de vie plus élevée : elles sont surreprésentées aux âges les plus avancés. En 2015, 65 % des 75 ans ou plus de la région sont des femmes.

Les seniors des Hauts-de-France sont en moins bonne santé qu'ailleurs. Ils ont aussi la plus faible espérance de vie sans incapacité à 60 ans de France métropolitaine : 8,1 ans pour les hommes et 9,1 ans pour les femmes, soit 1,6 et 1,5 an de moins qu'au niveau national. Les Hauts-de-France sont une des régions métropolitaines où les seniors vivant à domicile ont le plus de limitations fonctionnelles (physiques, sensorielles, cognitives) (31,1 % des seniors des Hauts-de-France ont au moins une limitation fonctionnelle, contre 26,4 % en France métropolitaine) et de restrictions sévères d'activité (13,8 %, contre 11,2 % en France métropolitaine). C'est aussi la

2 Les seniors du Pas-de-Calais plus touchés par la dépendance

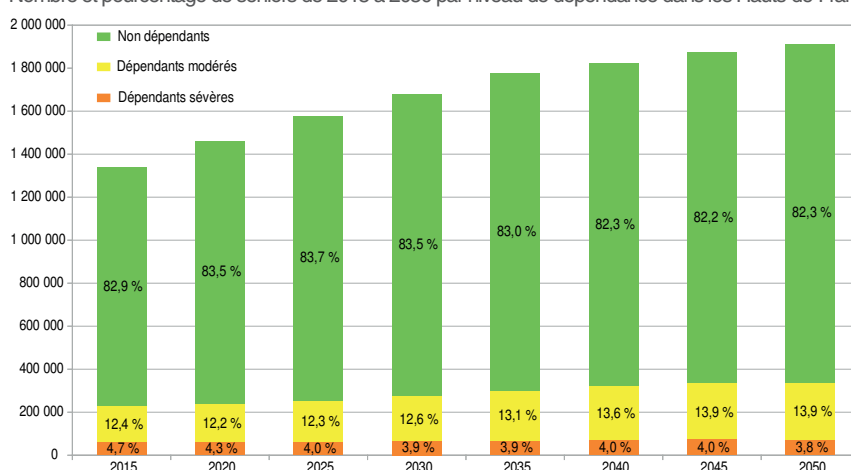
Taux de dépendance et nombre de seniors dépendants en 2015



Note de lecture : en 2015, 18,8 % des seniors vivant dans le Pas-de-Calais sont dépendants, soit 63 800 seniors.
Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes.

3 Une forte hausse du nombre de seniors dépendants malgré un taux de dépendance relativement stable

Nombre et pourcentage de seniors de 2015 à 2050 par niveau de dépendance dans les Hauts-de-France



Note de lecture : en 2050, parmi les 1 912 300 seniors qui habiteraient les Hauts-de-France, 3,8 % seraient sévèrement dépendants et 13,9 % seraient modérément dépendants.

Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes.

deuxième région de métropole où les seniors se déclarent en « mauvais » ou « très mauvais » état de santé (15,1 %, contre 13,0 %).

C'est dans le département du Pas-de-Calais que les seniors de la région sont le plus souvent dépendants (18,8 %) tandis que l'Oise est celui où ils le sont le moins (13,5 %) (*figure 2*).

109 400 seniors dépendants de plus d'ici 2050

Le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait fortement d'ici 2050. Si l'amélioration de l'état de santé observée au cours de la période récente se poursuivait, en 2050, l'espérance de vie sans incapacité à 60 ans serait presque identique pour les femmes (10,4 ans, + 1,3 an par rapport à 2015) et les hommes (10,3 ans, + 2,2 ans).

Sous cette hypothèse, il y aurait 338 700 seniors dépendants dans la région en 2050, soit 109 400 de plus qu'en 2015. Cette augmentation de 48 % serait essentiellement portée par celle du nombre de personnes âgées modérément dépendantes (+ 100 300 modérément dépendants et + 9 100 sévèrement dépendants) (*figure 3*).

Le nombre de seniors dépendants augmenterait sur toute la période 2015-2050. La hausse serait de plus en plus marquée jusqu'en 2035 avec l'arrivée des générations du baby-boom parmi les seniors, et plus modérée ensuite. Le taux de dépendance diminuerait toutefois jusqu'en 2025, car ces générations nombreuses seraient encore peu dépendantes. Entre 2025

et 2045, le taux de dépendance augmenterait avec leur vieillissement, avant de diminuer avec leur disparition.

C'est dans l'Oise que le nombre de seniors dépendants progresserait le plus : + 72 % entre 2015 et 2050, contre + 40 à + 50 % dans les autres départements. En effectifs, la hausse serait plus importante dans le Nord (+ 43 000 seniors dépendants) et le Pas-de-Calais (+ 29 000).

Seuls 18,5 % des seniors dépendants vivent en institution

Si beaucoup de seniors souhaitent rester à leur domicile, leur degré de dépendance ou les pathologies, notamment neurodégénératives, ne leur permettent pas toujours de le faire. En 2015, 46 100 seniors vivent en institution (*définitions*) dans les Hauts-de-France, soit 3,4 % des seniors (contre 3,7 % en France métropolitaine). Parmi les seniors dépendants, 18,5 % vivent en institution (*figure 4*), contre 22,1 % en France métropolitaine. Ce taux est très faible dans le Pas-de-Calais (14,8 %) et à l'inverse élevé dans l'Oise (24,7 %), où un senior en institution sur huit est un ancien francilien. Même parmi les dépendants sévères, seule une minorité (42,0 %) vit en institution (47,1 % en métropole).

Parmi les seniors hébergés en institution, 91,4 % vivent en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), 7,2 % en unité de soins de longue durée (USLD) et 1,4 % dans une résidence autonomie adossée à un Ehpad.

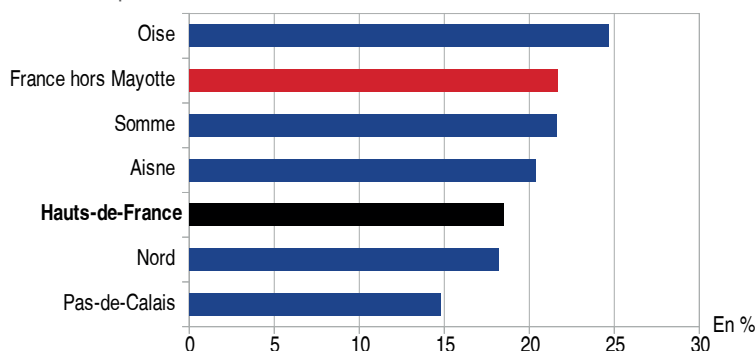
Les seniors hébergés en institution sont plus dépendants, plus âgés et plus souvent des femmes que ceux vivant à domicile. D'autres facteurs influencent l'entrée ou non en institution et peuvent expliquer la faible proportion de seniors en institution dans la région.

La présence et la disponibilité de l'entourage, l'adaptation du logement ou encore le développement des services d'aides à domicile peuvent aider les seniors à rester à domicile. Dans la région, les services d'aides à domicile sont plus développés qu'ailleurs et les seniors vivant à domicile reçoivent plus fréquemment l'aide de professionnels. Les Hauts-de-France ont le meilleur taux d'équipement en services de soins infirmiers à domicile de France métropolitaine (56 places pour 1 000 seniors dépendants, contre 50). Les seniors à domicile y sont aussi plus aidés par leur entourage.

Le faible taux d'institutionnalisation peut également être lié à une offre en places relativement faible, la très grande majorité des places étant occupées. En effet, il y a 20 places pour 100 seniors dépendants dans les Hauts-de-France, soit moins qu'en moyenne nationale (24 places en France métropolitaine).

4 Un taux d'institutionnalisation élevé dans l'Oise et faible dans le Pas-de-Calais

Part de seniors dépendants vivant en institution en 2015 en %



Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes.

Des aides financières plus fréquentes dans la région

Les difficultés financières des seniors des Hauts-de-France expliquent aussi en partie qu'ils restent davantage à domicile. Le taux de pauvreté des ménages seniors (*définitions*) est important dans la région (9,9 % contre 9,2 % en France métropolitaine). Le niveau de vie médian des ménages seniors est plus faible (19 860 euros par an dans les Hauts-de-France contre 21 460 euros en France métropolitaine). Or le reste à charge pour financer un hébergement en institution est élevé malgré l'existence d'aides financières et le moindre coût des institutions par rapport à la moyenne nationale, le secteur public y étant plus présent.

De nombreuses aides permettent cependant d'aider les seniors à financer la prise en charge de leur dépendance à domicile ou leur hébergement en institution. Les seniors de la région les perçoivent plus souvent qu'au niveau national : 26 % bénéficient de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH) (contre 19 % en France métropolitaine) et 8,5 % de

l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) (contre 7,8 %). Les taux sont proches pour l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) – Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) (2,9 % contre 3,1 %). Ces différentes aides sont réservées aux seniors ayant peu de ressources ou sont ajustées en fonction de leurs revenus.

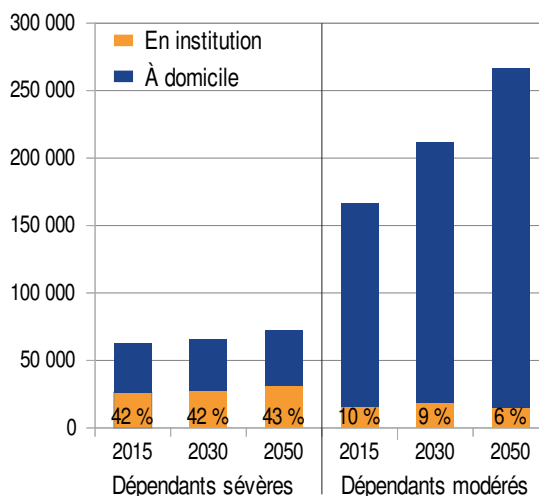
Conséquence du taux de dépendance élevé et de la faible part de seniors vivant en institution, les Hauts-de-France sont la région métropolitaine où la plus forte proportion de personnes âgées vivant à domicile est en situation de dépendance. Les seniors vivant en Occitanie et en Corse, les deux autres régions les plus concernées par la dépendance à domicile, sont également souvent en situation de pauvreté et sont nombreux à se déclarer en « mauvais » ou « très mauvais » état de santé.

Le maintien à domicile des dépendants augmentera fortement d'ici 2050

Si l'on souhaitait maintenir la répartition actuelle entre domicile et institution par âge, sexe et degré de dépendance, 20 300 places supplémentaires en institution seraient

5 Le nombre de seniors modérément dépendants à domicile augmenterait fortement d'ici 2050

Nombre de seniors dépendants par type d'hébergement et taux d'institutionnalisation selon le niveau de dépendance, en 2015, 2030 et 2050



Note de lecture : en 2015, 62 900 dépendants sévères vivent dans la région, dont 42 % sont hébergés en institution.
Sources : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes.

nécessaires d'ici 2050. Les politiques donnent cependant la priorité au maintien à domicile des seniors, rejoignant le souhait de nombreux seniors (*encadré*). L'hypothèse selon laquelle aucune place en institution ne serait créée impliquerait une forte hausse du nombre de seniors dépendants vivant à domicile dans les Hauts-de-France (186 900 à 292 600 entre 2015 et 2050, soit + 57 %) (*figure 5*). Cette hausse concernerait surtout les dépendants modérés (+ 101 200, soit + 67 %), dont le taux

d'institutionnalisation diminuerait fortement (de 10 % à 6 %). Le nombre de dépendants sévères à domicile augmenterait quant à lui de 4 500 (+ 12 %). Ainsi, les besoins en aide des seniors à domicile par les professionnels et par l'entourage seraient de plus en plus importants. (*pour en savoir plus*). Les logements des seniors dépendants auraient également besoin d'être adaptés pour faire face aux difficultés des personnes dépendantes.

La non création de places en institution aurait aussi pour conséquence une évolution du public accueilli dans ces structures. La priorité serait alors donnée aux personnes les plus dépendantes. Les places en institution seraient progressivement saturées par des personnes dépendantes à l'horizon 2030, alors qu'en 2015, 8 % des résidents sont non-dépendants. D'ici 2050, la part de seniors sévèrement dépendants passerait de 57 % à 67 %, ce qui impliquerait une adaptation des établissements. ■

Les politiques publiques concernant le vieillissement de la population

Au cours des dernières années, différentes politiques publiques nationales ont eu pour objectif d'anticiper le vieillissement de la population et d'améliorer la prévention et la prise en charge de la dépendance des seniors. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (2015) avait pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement, notamment en prévenant la perte d'autonomie à domicile et en accompagnant les seniors dépendants, par des aides financières ou en créant des emplois dans le domaine des soins aux personnes âgées.

La Stratégie globale pour prévenir la perte d'autonomie 2020-2022 prévoit la mise en place de mesures médicales (telles que la mise en place systématique de rendez-vous de prévention), sociales (par exemple la lutte contre l'isolement) et financières (avec notamment un soutien à l'adaptation des logements).

Le rapport Libault « Concertation grand âge et autonomie » de 2019 indique que les Français souhaitent vivre à domicile le plus longtemps possible.

La loi « Grand âge et autonomie » (2020), actuellement en projet, prévoit de favoriser le maintien à domicile, tout en construisant et rénovant des Ehpad et en y augmentant le taux d'encadrement.

Définitions

Les **seniors** sont les personnes âgées de 60 ans ou plus. Les ménages seniors sont ceux dont la personne de référence a 60 ans ou plus.

Le **taux de pauvreté** est la proportion de ménages dont le niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian observé au niveau national (le seuil de pauvreté), soit 1 028 euros par mois en 2015. Ces éléments sont issus de la source Filosofi (fichier localisé social et fiscal). Les seniors vivant en institution ne sont pas pris en compte.

Un senior est considéré comme **dépendant** lorsqu'il a besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques, etc.). Les personnes âgées sont classées en six groupes iso-ressources (GIR) en fonction de leur degré de dépendance. La dépendance concerne ceux classés en GIR 1 à 4. Les seniors **sévèrement dépendants**, classés en GIR 1 et 2, ont besoin d'une prise en charge dans la plupart des activités de la vie courante ou ont une perte totale de l'autonomie motrice et/ou mentale. Ceux classés en GIR 3 et 4 sont **modérément dépendants**. Les seniors en GIR 5 et 6 sont considérés comme autonomes. Dans cette étude, la dépendance est estimée à partir de résultats de l'enquête EHPA 2015 pour les personnes en institution et de l'enquête VQS 2014 pour les personnes à domicile.

Les **institutions** retenues dans le champ de l'étude sont les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les unités de soins de longue durée (USLD) et les résidences autonomie adossées à un Ehpad. Les seniors ne vivant pas dans ces institutions sont considérés comme vivant à domicile.

L'**espérance de vie à 60 ans et celle sans incapacité** représentent respectivement le nombre moyen d'années restant à vivre et celui à vivre sans limitation irréversible d'activité dans la vie quotidienne ni incapacité pour une génération fictive âgée de 60 ans soumise aux conditions de mortalité et de morbidité observées en 2015.

Méthodologie

Avertissement : Cette étude ne tient pas compte de la crise du Covid-19, qui a particulièrement touché les personnes âgées, notamment celles vivant en institution. Les projections de personnes dépendantes données dans cette publication seraient toutefois peu modifiées.

Les hypothèses retenues dans le modèle de projections de personnes âgées dépendantes

Les projections de population sont réalisées à partir du modèle Omphale sur la base d'hypothèses de prolongement des tendances démographiques récentes (« scénario central »). Le modèle permet de projeter d'année en année la population par sexe et âge, à partir de 2013. La population 2015 est donc issue de la projection et peut différer des chiffres du recensement de la population. Les hypothèses ne prennent pas en compte de facteur exogène comme les politiques publiques. Ce ne sont pas des prévisions. Les projections de l'ensemble de la population sont basées sur le scénario « fécondité basse ».

Des taux de dépendance sont appliqués à chaque sexe et tranche d'âge, pour chaque année de la projection. Ces taux de dépendance évoluent selon une hypothèse intermédiaire sur l'amélioration de l'état de santé selon laquelle les gains d'espérance de vie seraient sans dépendance sévère et se répartiraient entre années avec dépendance modérée et sans dépendance dans les mêmes proportions que celles observées en 2015 au sein de l'espérance de vie à 60 ans.

Les seniors sont ensuite répartis entre institutions et domicile selon les hypothèses qu'aucune place ne serait créée d'ici 2050 et que les places seraient affectées de manière prioritaire aux seniors sévèrement dépendants. Les places restantes seraient attribuées aux seniors modérément dépendants puis aux non dépendants.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Antoine Rault

Référent études qualité :
Émilie Pawlowski

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2020

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « [L'accompagnement des seniors dépendants : 9 300 emplois de plus d'ici 2030](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n° 115, novembre 2020
- « [4 millions de seniors seraient en perte d'autonomie en 2050](#) », *Insee Première* n° 1767, juillet 2019
- « [Une perte d'autonomie chez les seniors plus fréquente qu'au niveau national](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n° 46, juin 2018
- « [La part de seniors à domicile en situation de perte d'autonomie varie d'une région à l'autre](#) », *Insee Focus* n° 115, juin 2018
- [Série d'études sur la silver économie dans les Hauts-de-France](#), février 2017

